L'INNOVATION AU BÉNÉFICE DE LA MALADIE ET DU HANDICAP

Etat des lieux des innovations sociales et technologiques en France

-point de vue des associations-

1er décembre 2016

Atout SOLEIL

Le RAMEAU
Co-construisons demain

RÉVÉLATEUR
de Richesses Immatérielles

« ET SI VOUS SOUTENIEZ UNE ASSOCIATION ? »
Retrouvez-nous sur :
www.gpma-asso.fr

Sommaire

GPMA
Autrement solidaire

Introduction

Profil des associations lauréates, répondantes à l'enquête

Perceptions globales quant à l'innovation en France

Champs et processus d'innovation

La réponse de votre projet associatif

Perspectives d'avenir de l'innovation

Focus sur les spécificités de l'innovation handicap/maladie

Bilan et conclusions

Introduction

GPMA
Autrement solidaire

CONTEXTE

- L'opération Atout Soleil fêtera ses 10 ans en décembre 2016.
- Ses responsables souhaitent profiter de l'édition 2016, dont le thème est consacré aux « Innovations sociales et technologiques au bénéfice du handicap et de la maladie », pour faire un retour arrière sur 10 ans de soutien de GPMA aux acteurs associatifs de terrain.

OBJECTIFS

- Cette étude vise à donner la parole aux associations lauréates des prix Atout Soleil sur leur perception de l'innovation sociale et technologique, leurs spécificités et complémentarités.
- Elle est également l'occasion de mettre en valeur des exemples concrets portés par ces associations au bénéfice du handicap et de la maladie.

Fiche méthodologique

GPMA
Autrement solidaire

Population interrogée	Approche méthodologique	Date de réalisation de l'enquête
■ 119 associations lauréates Atout Soleil. ■ Répondantes : 57 (48%)	■ Enquête quantitative par interrogation en ligne	■ Du 24 mai 2016 au 24 juin 2016

NOTE DE LECTURE :

Les résultats ont été analysés en tenant compte de l'étroitesse de la population de départ (échantillon obtenu sur une population « souche » restreinte) : autrement dit, l'analyse est faite non pas simplement en tenant compte des indicateurs quantitatifs solides mais aussi en intégrant les rangs, les ordres de grandeur et le contenu qualitatif issu des questions ouvertes.

Les résultats de l'étude ont été réalisés par Isabelle GULPHE-LACHAUD (consultante Etudes & RSE), en partenariat avec le cabinet RRI-Révélateur de Richesses Immatérielles et Le RAMEAU.

Sommaire

GPMA
Autrement solidaire

Introduction

Profil des associations lauréates, répondantes à l'enquête

Perceptions globales quant à l'innovation en France

Champs et processus d'innovation

La réponse de votre projet associatif

Perspectives d'avenir de l'innovation

Focus sur les spécificités de l'innovation handicap/maladie

Bilan et conclusions

Les répondants à l'enquête (1/2)

GPMA
Autrement solidaire

Les profils

Les présidents et responsables de projet lauréat : fonctions qui sont le plus représentées parmi les répondants.

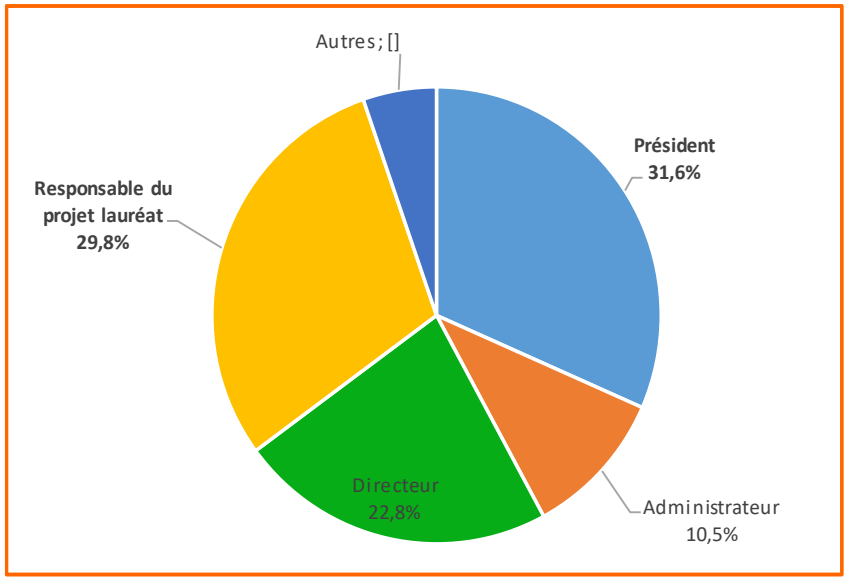

Les champs d'intervention

Handicap ; action sociale/humanitaire/caritative et sport : les 3 principaux champs d'intervention des structures répondantes (plusieurs réponses possibles).

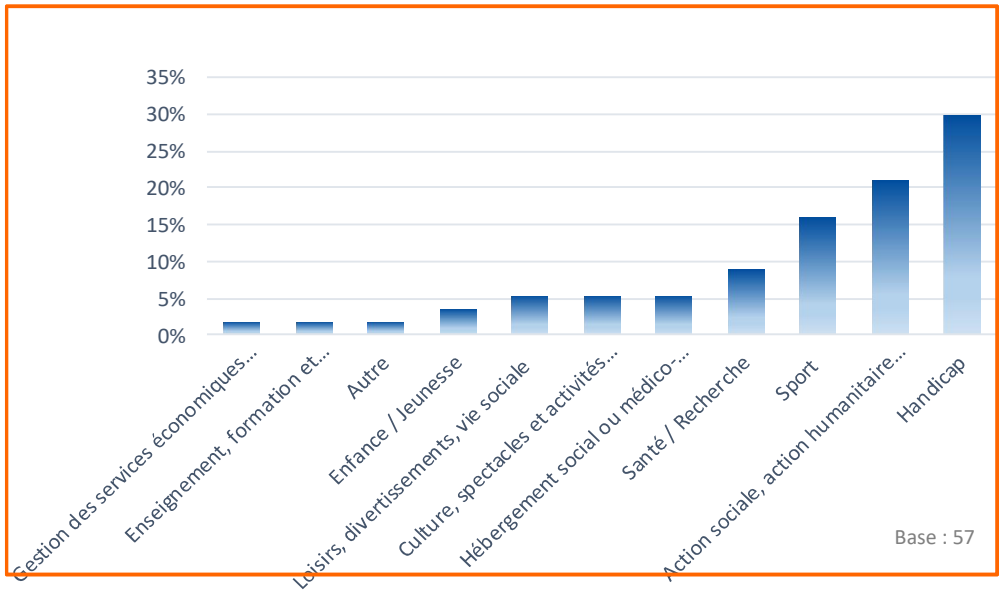

Un taux de réponse élevé qui avoisine les 50% (57 sur 119)

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

Les répondants à l'enquête (2/2)

GPMA
Autrement solidaire

Nombre de bénévoles

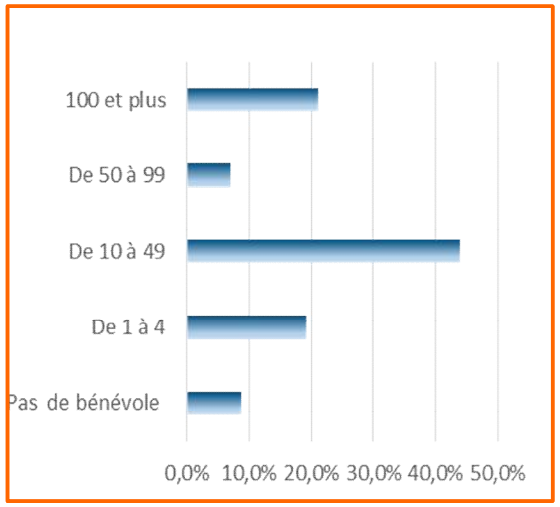

Nombre de salariés

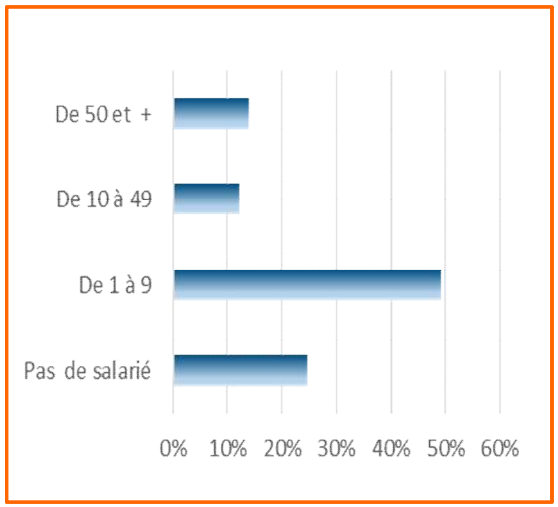

Budget de fonctionnement

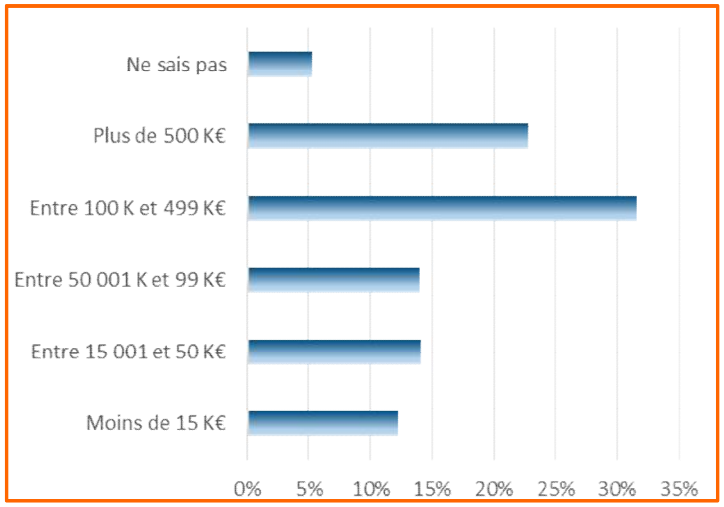

Base : 57

Des associations lauréates répondantes qui correspondent parfaitement à la cible de GPMA : des petites / moyennes associations employeuses

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

Sommaire

GPMA
Autrement solidaire

Introduction

Profil des associations lauréates, répondantes à l'enquête

Perceptions globales quant à l'innovation en France

Champs et processus d'innovation

La réponse de votre projet associatif

Perspectives d'avenir de l'innovation

Focus sur les spécificités de l'innovation handicap/maladie

Bilan et conclusions

Quelle reconnaissance de l'innovation en France?
(1/2)

Autrement solidaire

Q : Avez-vous le sentiment que l'innovation, en général, est suffisamment reconnue en France ?

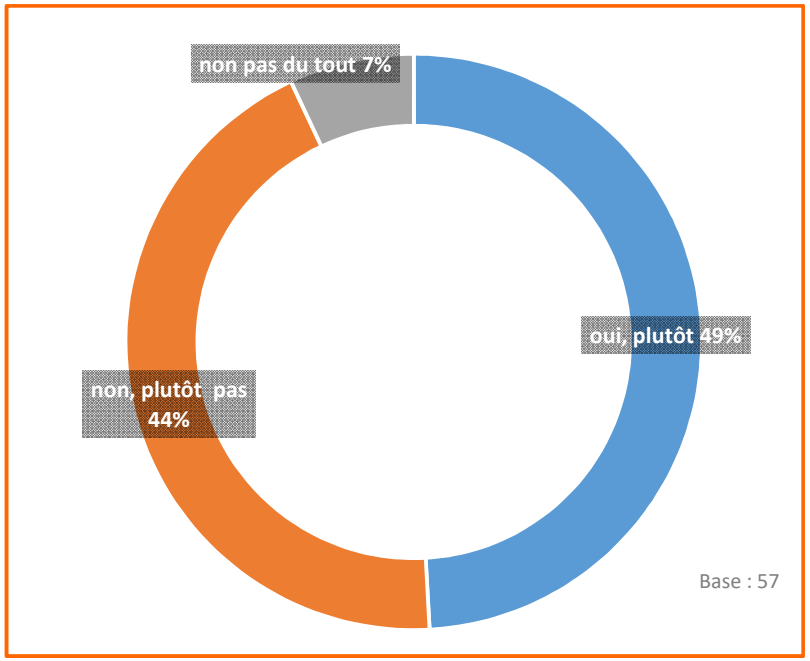

L'innovation : un sujet particulièrement clivant
Presque autant d'interviewés estiment que l'innovation est reconnue en France que d'interviewés partageant le point de vue inverse (49% vs 51%).

Une reconnaissance de l'innovation en demi teinte en France

Quelle reconnaissance de l'innovation en France? (2/2)

GPMA
Autrement solidaire

Q : Plus spécifiquement, avez-vous le sentiment que **l'innovation technologique** est suffisamment reconnue en France **?**

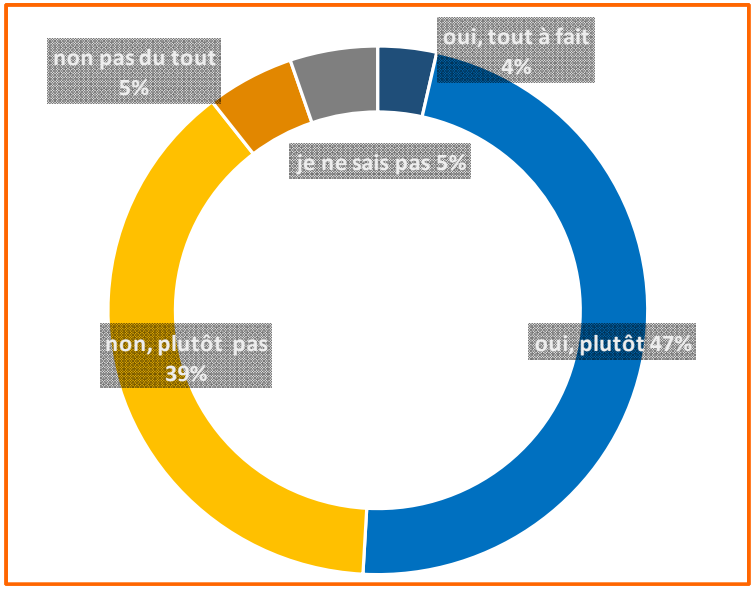

Q : Plus spécifiquement, avez-vous le sentiment que **l'innovation sociale** est suffisamment reconnue en France **?**

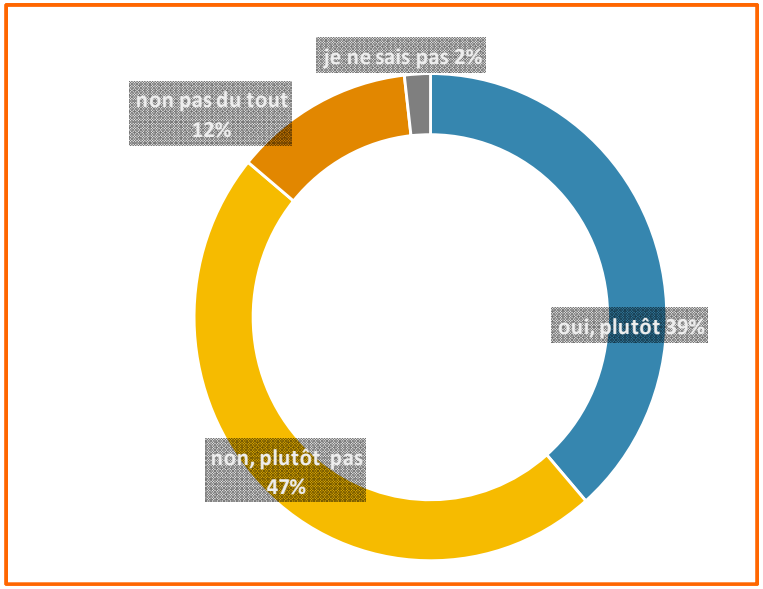

Base : 57

- **Les perceptions sur l'innovation technologique sont mitigées.**
- **Le constat est encore plus sévère pour l'innovation sociale : 3 répondants sur 5 pensent que l'innovation sociale n'est pas reconnue en France aujourd'hui (** 12% optant pour la modalité de réponse la plus ferme « non pas du tout »).

Une reconnaissance plus faible pour l'innovation sociale

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

Sommaire

GPMA
Autrement solidaire

Introduction

Profil des associations lauréates, répondantes à l'enquête

Perceptions globales quant à l'innovation en France

Champs et processus d'innovation

La réponse de votre projet associatif

Perspectives d'avenir de l'innovation

Focus sur les spécificités de l'innovation handicap/maladie

Bilan et conclusions

Les champs de l'innovation (1/2)

Autrement solidaire

Q : Pour chacun de ces sujets, quels sont ceux qui vous semblent relever de l'innovation technologique, de l'innovation sociale ou des deux ?

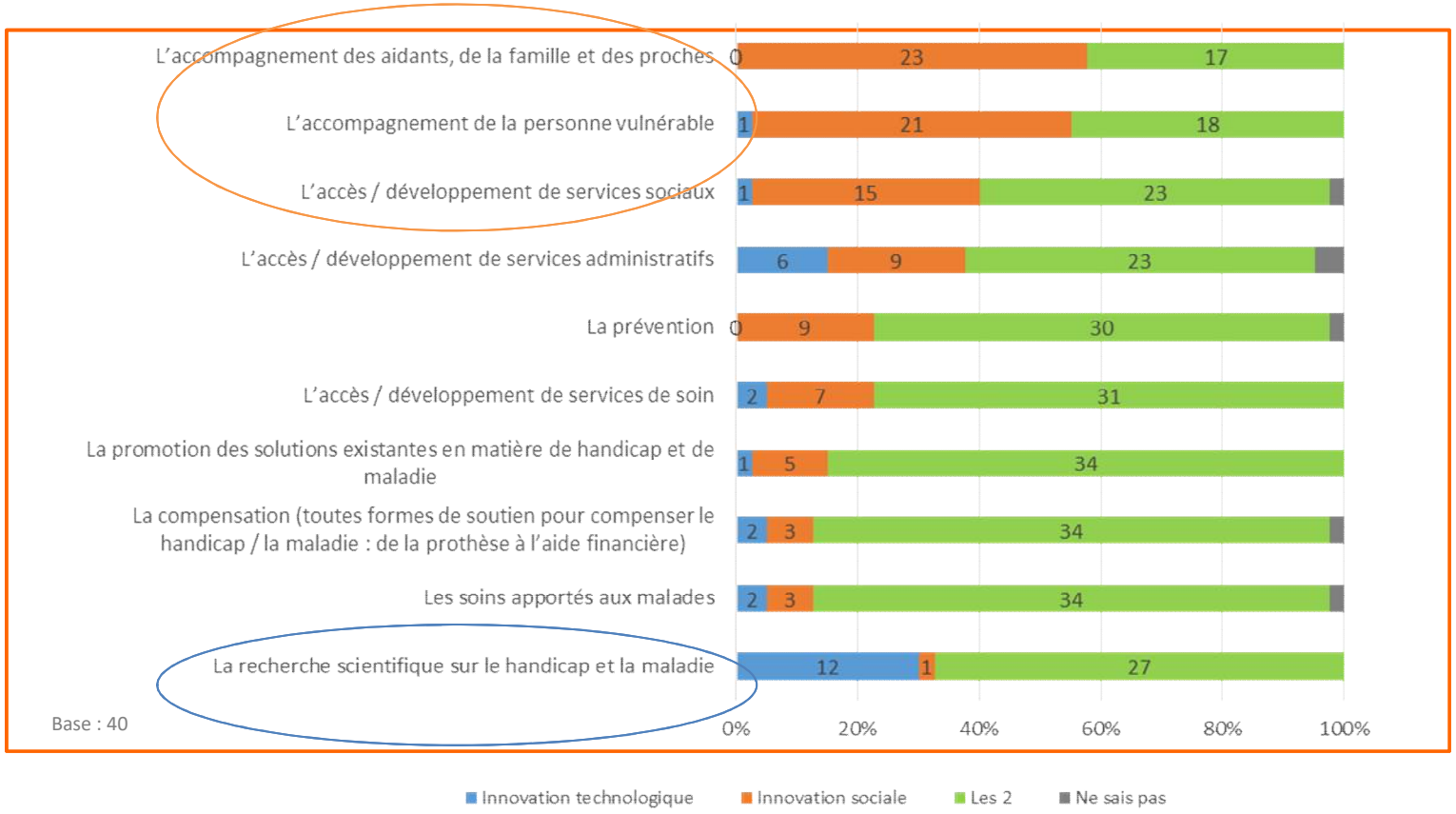

Innovation technologique et innovation sociale sont étroitement liées sauf sur l'accompagnement & l'accès aux services et la recherche

Les champs de l'innovation (2/2)

GPMA
Autrement solidaire

Innovations sociales

- L'accompagnement des personnes vulnérables et des aidants
- Accès et développement des services sociaux

Innovations sociales et technologiques

- Soins apportés aux malades / la compensation / la promotion des solutions existantes (85%)
- Accès / développement des services de soins / prévention (autour de 75%)
- Accès / développement des services administratifs

Innovations technologiques

- La recherche scientifique sur le handicap et la maladie

- **Sur bon nombre de sujets,** les solutions à inventer relèvent aux yeux de nos interviewés **à la fois de l'innovation technologique et de l'innovation sociale.**

- **La prise en compte de la personne humaine** dans toutes ses facettes, et notamment celle de son accompagnement au quotidien, **relève d'abord d'une approche sociale avant d'être technologique.**

- Le **domaine de la recherche**, très logiquement, revêt une composante **d'innovation technologique** plus importante

Des solutions à inventer qui relèvent, pour beaucoup, de passerelles entre innovation technologique et innovation sociale

Les priorités d'innovation

Autrement solidaire

Q : Un certain nombre de sujets peuvent être porteurs d'innovation. Pour chacune des propositions listées, est-ce selon vous un sujet sur lequel il vous semble prioritaire, important ou secondaire d'innover ?

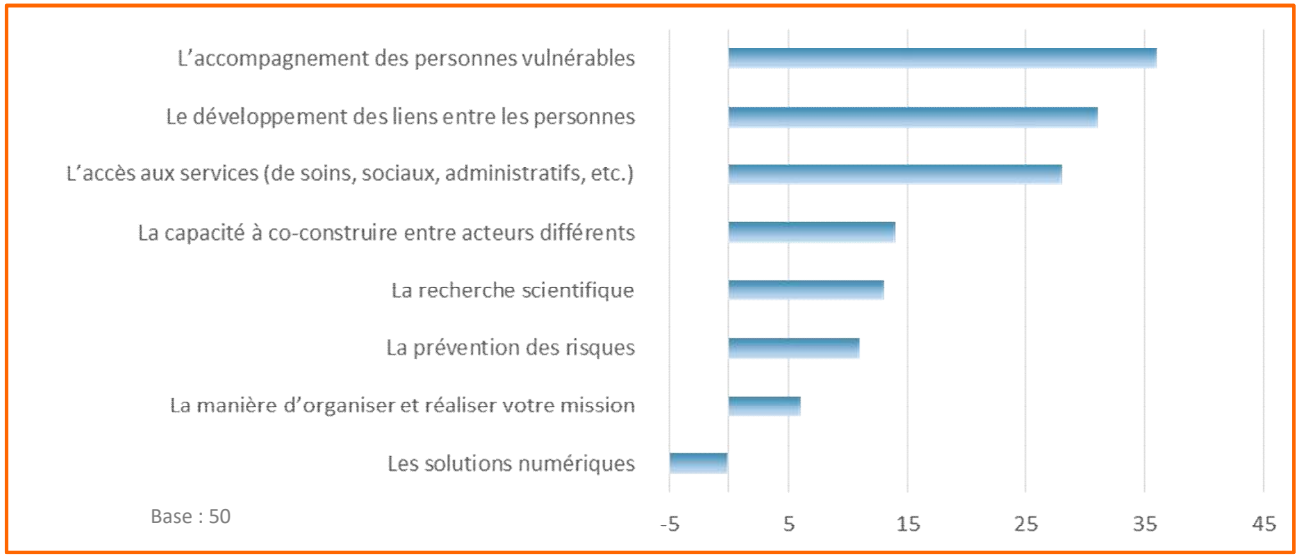

- La cartographie des priorités fait apparaitre trois thématiques sur lesquelles **les solutions actuelles sont insuffisantes : l'accompagnement des personnes vulnérables, le lien social et l'accès aux services.**

- **Certaines thématiques semblent aujourd'hui déjà préemptées (au sens de prises en charge) et sont positionnées dans les réponses comme enjeux plus « secondaires ».** Exemple : les solutions numériques (elles ne sont plus, d'une certaine façon, une priorité puisque leur démocratisation croît).

L'innovation est à développer sur 3 champs de l'innovation sociale

Le processus d'innovation

Autrement solidaire

Q : Une innovation comporte différentes étapes. Chacune de ces étapes vous semble-t-elle très difficile, assez difficile, pas très difficile, pas difficile du tout à mettre en œuvre ?

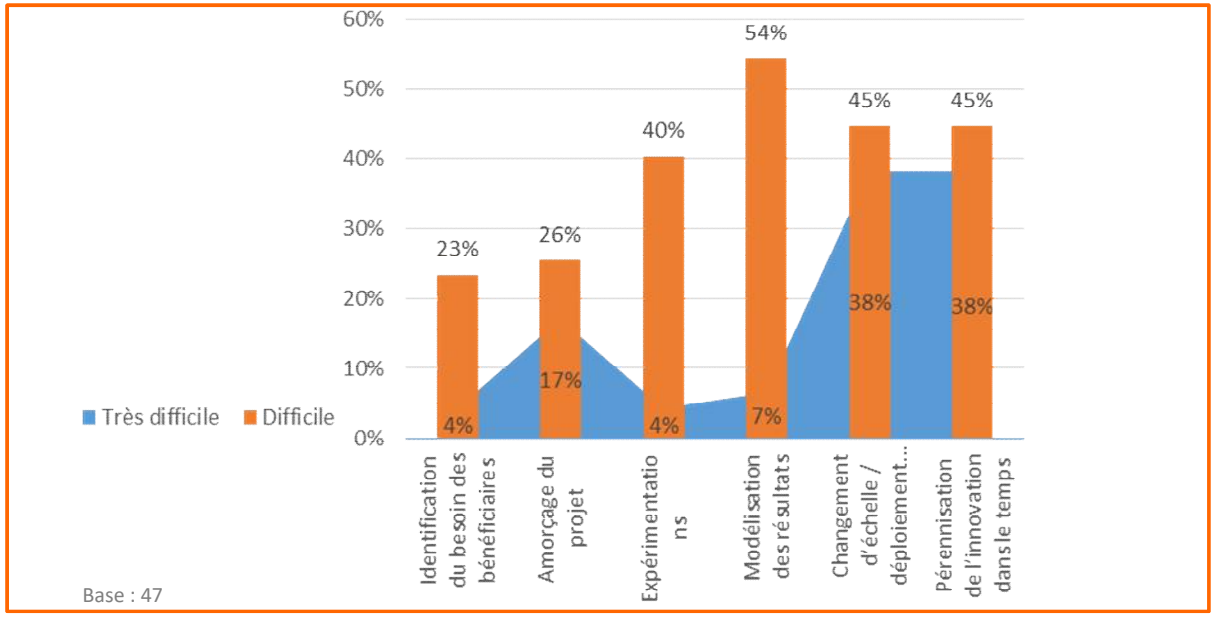

- **Les étapes du processus d'innovation apparaissent très hétérogènes quant à leur fluidité et facilité de mise en œuvre : l'étape d'identification apparaît de loin la plus simple** (la connaissance du terrain et la proximité du tissu local constituent à l'évidence les atouts du secteur associatif)

L'après-expérimentation des étapes particulièrement difficiles

Les freins à l'innovation

Autrement solidaire

Q : Un certain nombre de points peuvent constituer des freins à l'innovation. Ces freins vous semblent-ils très importants, assez importants, pas très importants ou pas importants du tout ?

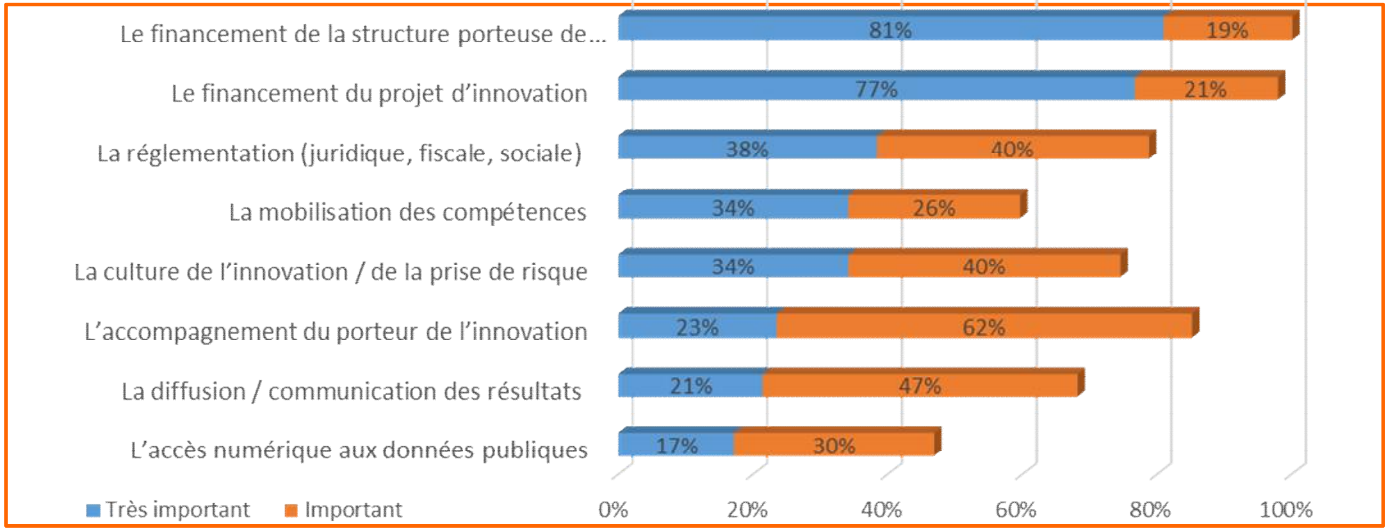

Base : 47

- **Nombreuses sont les associations interrogées à relever l'importance de chacun de ces freins :**
  - En premier chef, **se pose la question du financement** (de la structure porteuse et du projet lui-même, respectivement 81% et 77% de réponses « frein très important »),
  - **La réglementation** se profile également en 2ème position comme un facteur de frein très important (38%)
  - **la mobilisation des compétences et la culture de l'innovation sont dans une moindre mesure** des facteurs de frein (34% très important chacun)
- **L'absence d'accompagnement du porteur de projet et la diffusion des résultats sont considérés comme des freins moins importants,**
- **En revanche, l'accès numérique aux données publiques ne semble pas constituer un frein réel.**

Un frein majeur à l'innovation : le financement

Sommaire

GPMA
Autrement solidaire

Introduction

Profil des associations lauréates, répondantes à l'enquête

Perceptions globales quant à l'innovation en France

Champs et processus d'innovation

La réponse de votre projet associatif

Perspectives d'avenir de l'innovation

Focus sur les spécificités de l'innovation handicap/maladie

Bilan et conclusions

La dynamique d'innovation des lauréats

GPMA
Autrement solidaire

Q : Aujourd'hui, avez-vous le sentiment que votre association apporte une réponse aux enjeux de société qui se posent ?

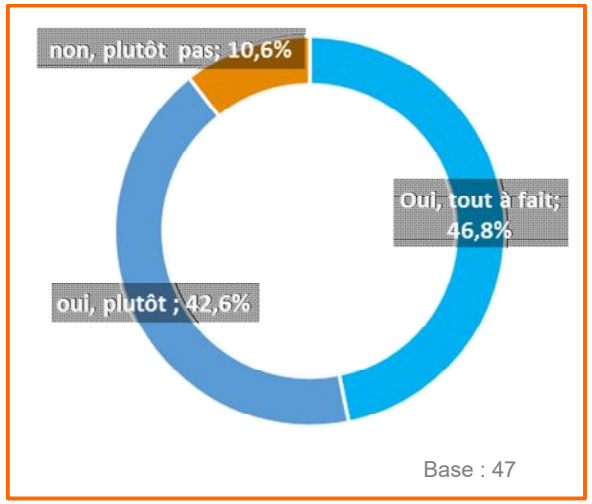

Q : Avez-vous le sentiment que la réponse apportée est innovante ?

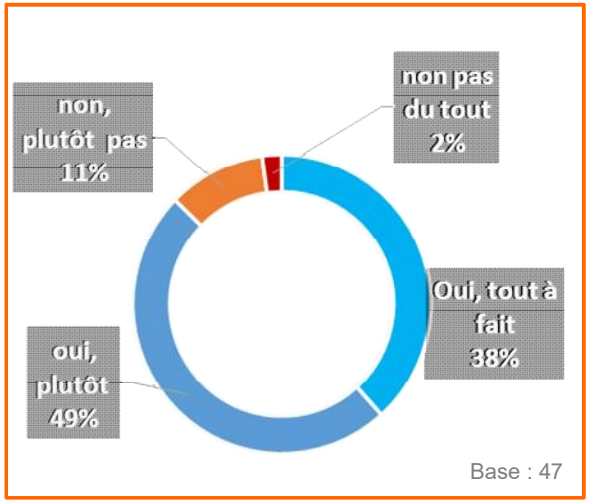

Q : Si oui, de quelle nature est cette innovation ?

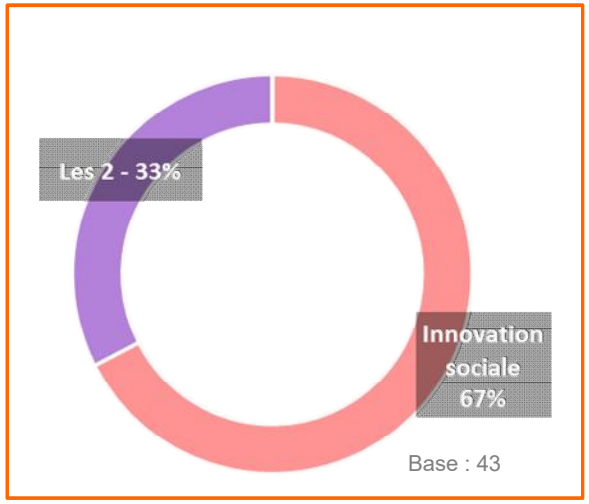

- Des associations qui :
  - Ont le sentiment **d'apporter une réponse aux enjeux qui se posent** (89% de réponses oui).
  - Egalement, considèrent que la **réponse apportée est innovante** ((87% de réponses oui).
  - Très largement, identifient cette **innovation comme relevant du champ de l'innovation sociale** (67%).
- Et une **minorité qui est sceptique** : celles qui considèrent que leur projet ne répond pas complètement aux enjeux de société qui se posent sont aussi celles qui considèrent que la réponse qu'elles apportent n'est pas innovante.

Des associations qui se vivent en majorité comme des acteurs à part entière de la dynamique d'innovation sociale

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

www.gpma-asso.fr

Leur périmètre d'intervention

GPMA
Autrement solidaire

Q : ..Sur quels sujets (porte leur innovation) ?

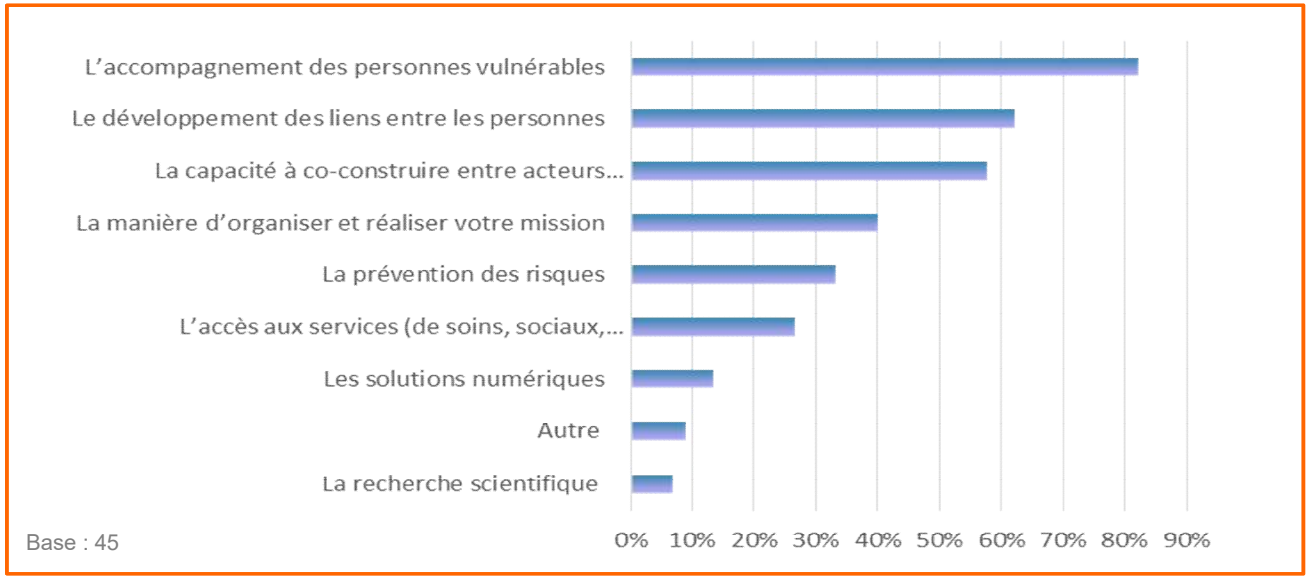

- **L'accompagnement des personnes vulnérables, le développement des liens et la capacité à co-construire entre acteurs différents** constituent la terre d'intervention de ces associations.
- Ce constat fait écho aux résultats observés précédemment sur les champs dans lesquels l'innovation est attendue.

.

Des lauréats qui œuvrent particulièrement sur l'accompagnement des personnes vulnérables, le développement du lien social mais aussi sur la co-construction entre acteurs

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

www.gpma-asso.fr

Leurs bénéficiaires

GPMA
Autrement solidaire

Q : ..Pour quels bénéficiaires ?

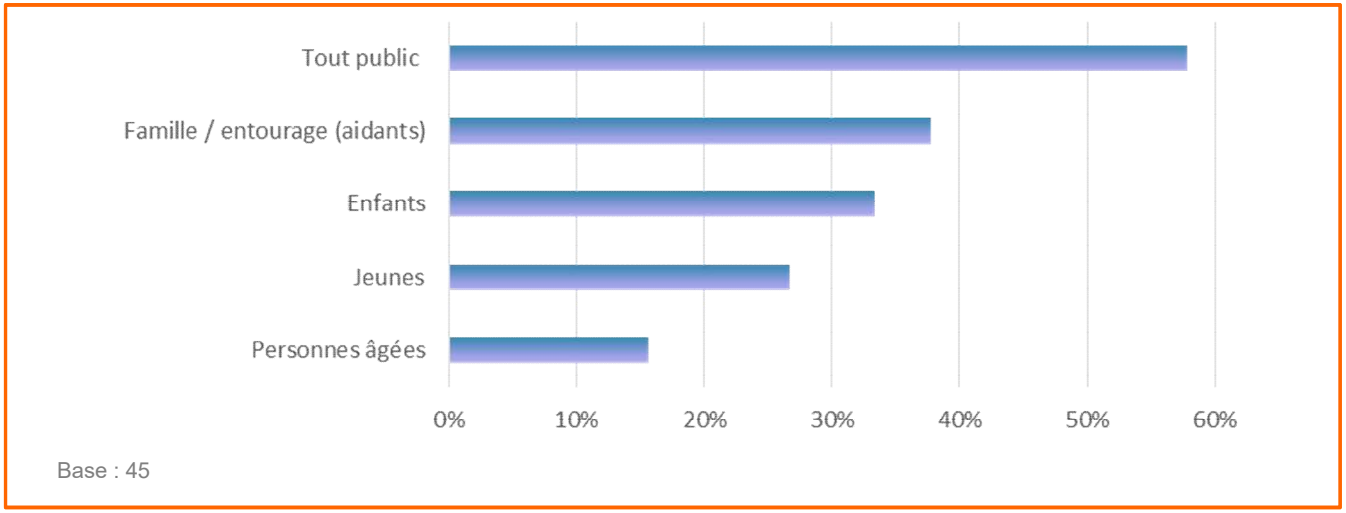

- **Un profil très large des « publics cibles » des associations ayant répondu.**

Une approche inclusive des publics

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

www.gpma-asso.fr

Leur mode de travail

Autrement solidaire

Q : Avec qui construisez-vous la réponse apportée ?
(plusieurs réponses possibles)

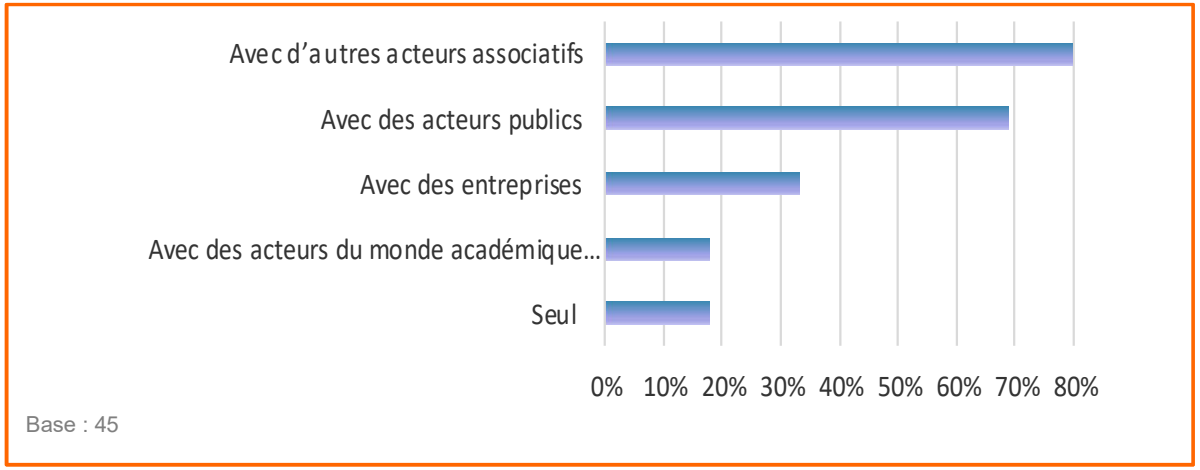

- Une forte culture de **co-construction entre pairs** : 80% des répondants déclarent construire la réponse avec d'autres acteurs associatifs.
- Et les **acteurs publics** avec lequel s'établit la co-construction de solutions.
- Une véritable ouverture à d'autres mondes :
  - La part des entreprises comme partenaire de co-construction se dessine également (1/3 des répondants les citent).
  - On voit également poindre les acteurs du monde académique et de la recherche (18%)

Une démarche de co-construction, notamment entre pairs, qui s'élargit au-delà du cercle des associations et des acteurs publics

Le niveau territorial mobilisé

GPMA
Autrement solidaire

Q : A quel niveau territorial ?
(plusieurs réponses possibles)

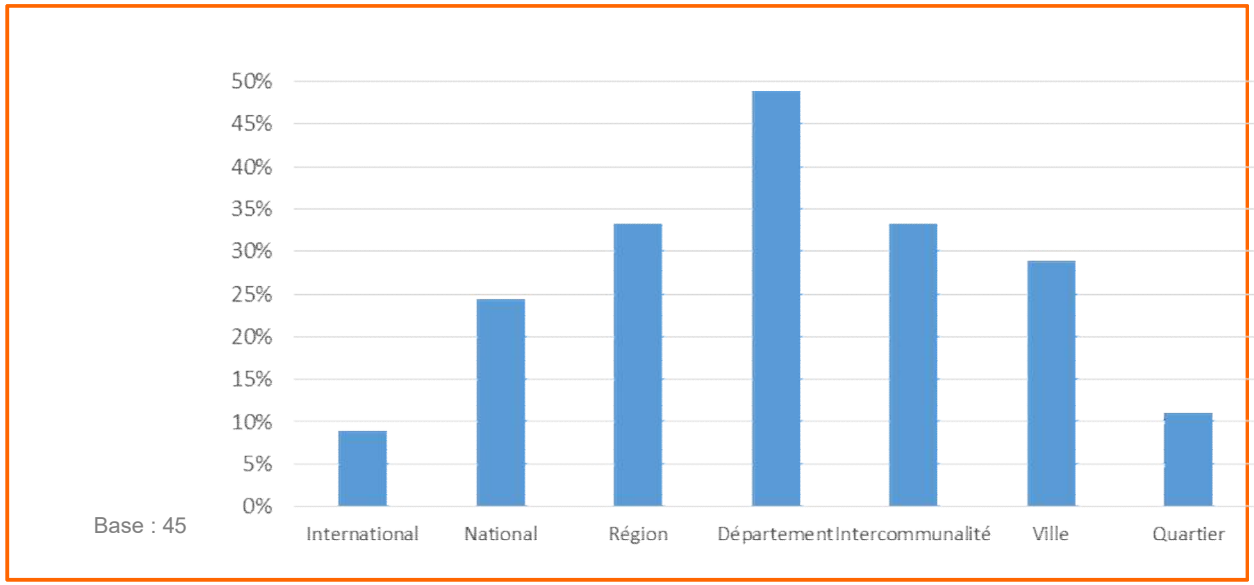

- **Une diversité d'échelons territoriaux impliqués dans la co-construction de solutions**
- **Un échelon principal : le département** avec lequel se construisent aujourd'hui les réponses, probablement en raison des compétences sociales qui sont les siennes. **L'intercommunalité, la région puis la ville** occupent les échelons suivants.

Le département, principal échelon de co-construction

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

La capacité d'innovation des lauréats : Quelle reconnaissance ?

(1/3)

GPMA
Autrement solidaire

Q : Avez-vous le sentiment d'être reconnu dans votre capacité d'innovation ?

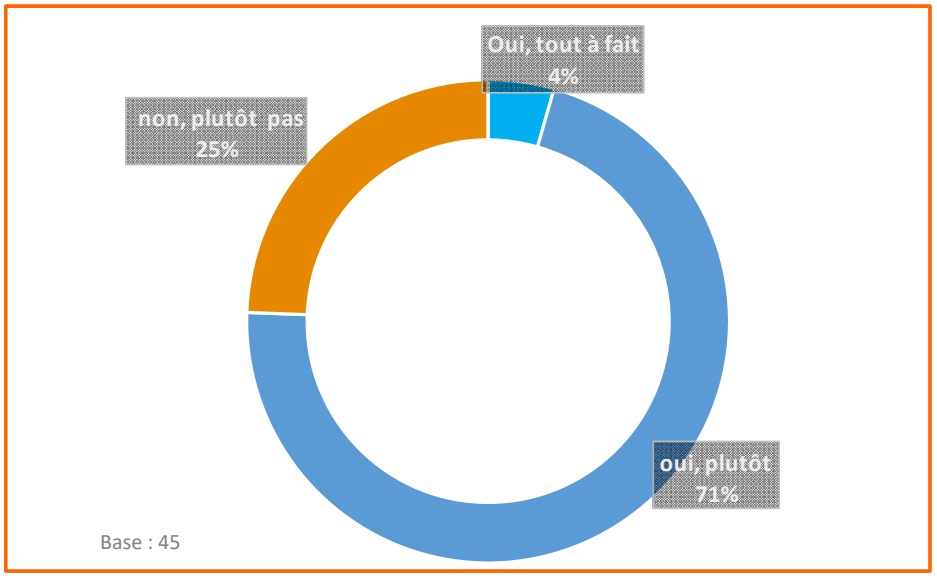

- Il convient de souligner que **¾ des associations répondantes** se sentent aujourd'hui reconnues dans leur capacité d'innovation.

- Mais, **le ¼** restant est aussi **un signal faible** à garder en tête. Nous retrouvons ici la minorité « sceptique » des questions précédentes.

Un sentiment de reconnaissance élevé mais qui pourrait encore être optimisé

La capacité d'innovation des lauréats : Quelle reconnaissance ? (2/3)

GPMA
Autrement solidaire

Les ¾ des répondants se sentent reconnus dans leur capacité d'innovation car

Leur projet est reconnu comme une réponse à des besoins, réellement innovante

Notre champ de compétences et notre expertise de l'accompagnement du public spécifique "femmes victimes de violence conjugale et enfants exposés" sont reconnus.

Nous apportons une solution alternative au déplacement en sécurité des personnes déficientes visuelles.

Une reconnaissance institutionnelle, des partenaires et des financeurs

Depuis plusieurs années, nous avons développé un programme de formation "d'ambassadeurs de sécurité routière" à l'intention de jeunes volontaires qui a été reconnu par les instances institutionnelles à l'échelon local.

L'association a la confiance des financeurs et des partenaires institutionnels.

Notre association est connue et reconnue dans le secteur médico social sur la région PACA ; elle est également référencée par les collectivités territoriales.

Une reconnaissance dans le grand public.

Notre projet est reconnu comme étant innovant et répond réellement à une attente des malades, PMR et/ou du personnel soignant.

[Nous sommes] reconnus et sollicités sur le territoire tant par les acteurs publics que par la population.

Reconnaissance des bénéfices des ateliers de médiation artistique.

Un sentiment de reconnaissance fondé …

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

La capacité d'innovation des lauréats : Quelle reconnaissance ? (3/3)

GPMA
Autrement solidaire

¼ des répondants ne se sentent pas reconnus dans leur capacité d'innovation car

Difficultés de financement : financement du temps d'expérimentation ; précarité du modèle économique, etc.

"Il faut trouver du financement pour rémunérer le temps de travail qui n'est pas seulement du face à face public.

Nous sommes reconnus par les bons résultats que nous obtenons mais nous ne sommes pas reconnus par l'aide financière apportée pour la pérennisation des actions de l'association.

Précarité de notre modèle économique si la question financière était moins présente."

Discontinuité institutionnelle

.

"En fonction des changements de responsables, (Préfet, Responsable académique) cette reconnaissance peut être remise en cause."

Difficultés de la reconnaissance à grande échelle

.

"C'est l'effectivité des projets qui n'aboutit pas

Nous avons le sentiment d'apporter des réponses innovantes reconnues dans le milieu où nous évoluons, patients, familles, hôpitaux mais il est très difficile de les faire connaître à très grande échelle."

… mais qui est fragile en raison des difficultés liées au développement des projets

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

Les leviers d'innovation

Autrement solidaire

Q : Voici 8 leviers dont vous pourriez avoir besoin pour favoriser l'innovation au sein de votre association. Pourriez-vous les classer de 1 à 8 par ordre d'importance ? - 1 étant le plus important

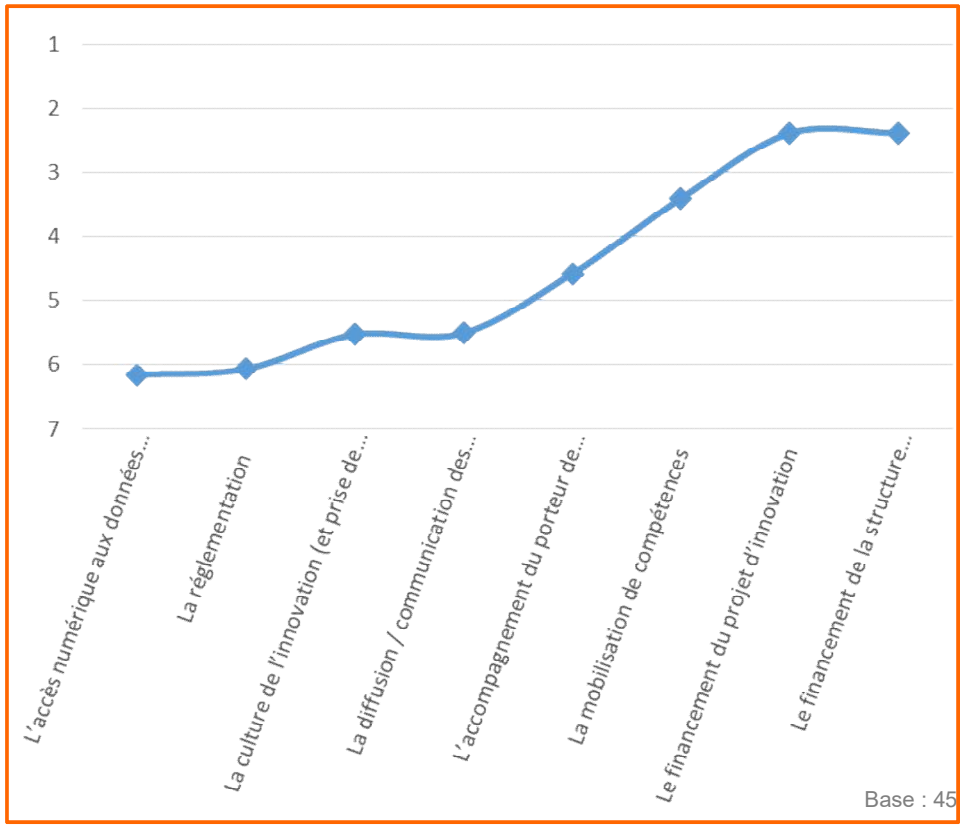

- En écho aux résultats précédents (cf « les freins à l'innovation » p.16), la **question du financement** occupe une place centrale. Pour les associations répondantes, elles est perçue comme levier majeur (du projet comme de la structure, score de 2,38 en termes d'importance sur 10)

- La **mobilisation des compétences occupe la 2ème place des leviers pouvant favoriser l'innovation.**

.

Le financement, la mobilisation des compétences et l'accompagnement du porteur : des leviers majeurs pour favoriser l'innovation

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

www.gpma-asso.fr

Sommaire

GPMA
Autrement solidaire

Introduction

Profil des associations lauréates, répondantes à l'enquête

Perceptions globales quant à l'innovation en France

Champs et processus d'innovation

La réponse de votre projet associatif

Perspectives d'avenir de l'innovation

Focus sur les spécificités de l'innovation handicap/maladie

Bilan et conclusions

L'innovation : un avenir radieux ?

GPMA
Autrement solidaire

Q : Selon vous, les perspectives de développement en **matière d'innovation technologique** sont-elles très bonnes, assez bonnes, assez mauvaises, très mauvaises ?

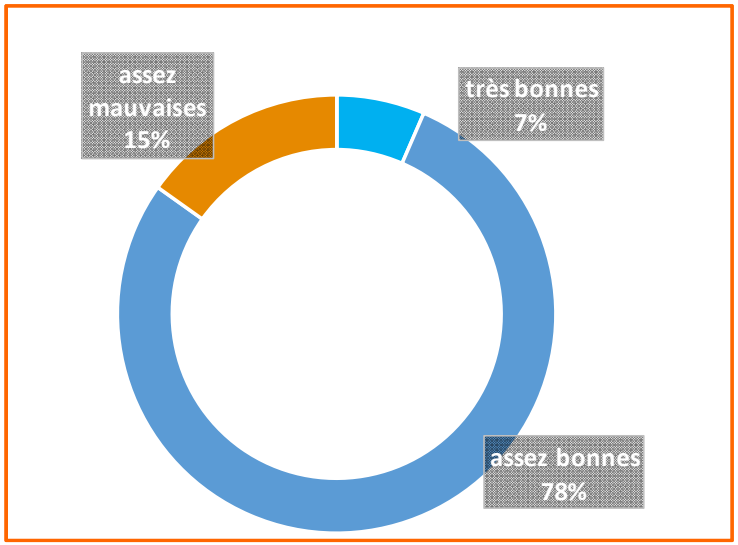

Q : Selon vous, les perspectives de développement en matière **d'innovation sociale** sont-elles très bonnes, assez bonnes, assez mauvaises, très mauvaises ?

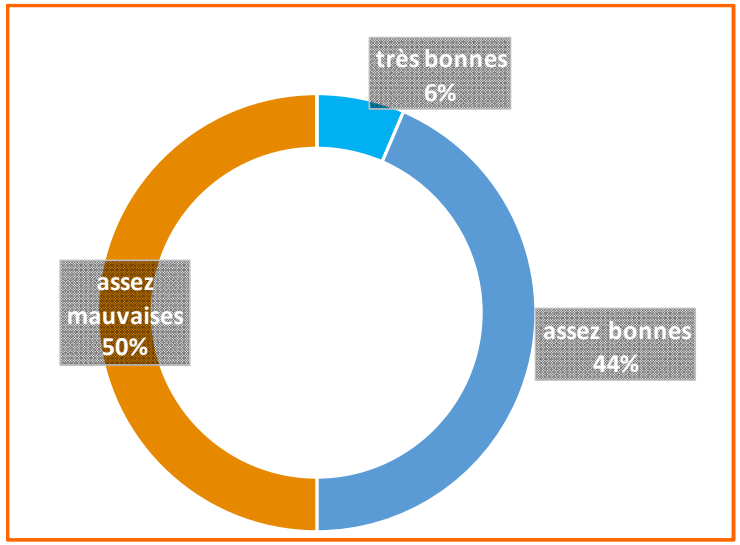

Base : 46

- A l'instar du différentiel de reconnaissance dont innovation technologique et innovation sociale bénéficient, leurs **perspectives de développement** ne sont pas les mêmes.
  À 85 %, les répondants jugent que l'innovation technologique a de « très bonnes ou assez bonnes » perspectives de développement. Ce score chute à 50% pour l'innovation sociale.

Un avenir non homogène entre innovation technologique et innovation sociale

Les perspectives de développement de l'innovation technologique

GPMA
Autrement solidaire

- Pour les répondants se prononçant sur les perspectives *positives* et *négatives* de développement de l'innovation **technologique**. Voici les principaux déterminants de leur affirmation :

✓ **Valorisation institutionnelle du domaine**
✓ **Croissance vive du secteur**
✓ **Visibilité transfrontalière des innovations technologiques**

✓ **Des financements publics parfois frileux sur de l'innovation technologique au regard des contraintes budgétaires publiques**

"On devient de plus en plus capable d'inventer des moyens toujours plus sophistiqués pour "requinquer" des personnes malades, handicapées, par exemple.
[C'est un secteur dans lequel il y a] toujours une dynamique de recherche."

Les perspectives de développement de l'innovation sociale

GPMA
Autrement solidaire

- Pour les répondants se prononçant sur les perspectives *positives* et *négatives* de développement de l'innovation **sociale**. Voici les principaux déterminants de leur affirmation.

✓ **Reconnaissance de la pertinence des solutions apportées**

✓ **Importance du lien social face à la tentation de l'individualisme et du repli**

✓ **Faible soutien institutionnel**

✓ **Mauvaise coordination des acteurs**

> *L'innovation sociale est reconnue comme moyen potentiel de trouver des solutions à des situations non résolues depuis longtemps*
>
> *[… mais] innovation sociale et réduction des coûts ne font guère bon ménage*

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

L'innovation : perception des leviers & des limites à ne pas dépasser

GPMA
Autrement solidaire

Des leviers

- Le financement (publics, privés)
- La mutualisation, la concertation, la co-création, le travail en réseau
- Le développement d'une culture de l'innovation
- L'identification précise des besoins du terrain
- La reconnaissance institutionnelle et le soutien politique

Des valeurs fondamentales intangibles

- Avant tout, le **respect de la personne humaine et de sa dignité** (acceptation par la personne elle-même, secret médical, protection des données, etc.)
- Se positionner dans la **poursuite de l'intérêt général** (bénéfice pour l'utilisateur mais aussi pour le plus grand nombre).

Sommaire

GPMA
Autrement solidaire

Introduction

Profil des associations lauréates, répondantes à l'enquête

Perceptions globales quant à l'innovation en France

Champs et processus d'innovation

La réponse de votre projet associatif

Perspectives d'avenir de l'innovation

Focus sur les spécificités de l'innovation handicap/maladie

Bilan et conclusions

Focus sur les spécificités de l'innovation : handicap & maladie

(1/3)

GPMA
Autrement solidaire

Q : Selon vous, l'innovation au bénéfice du handicap et de la maladie a-t-elle des spécificités ?

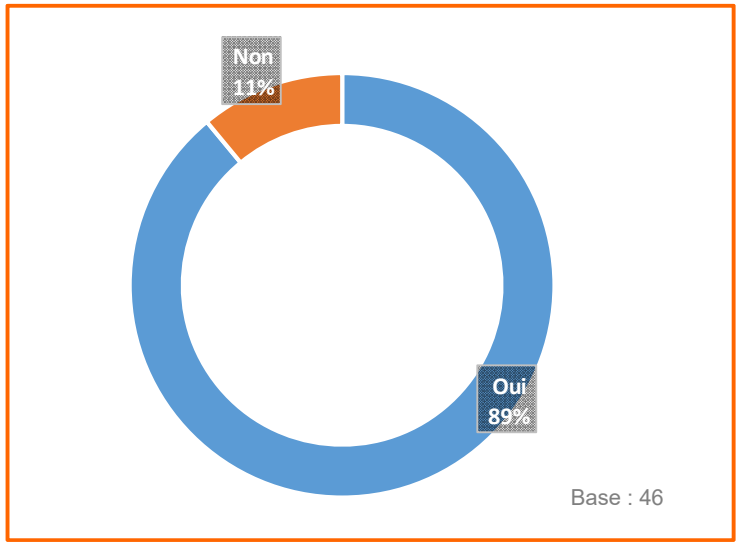

La réponse à cette question est sans équivoque.

- 9/10 des répondants pensent que l'innovation en faveur du handicap et de la maladie a des spécificités.

Base : 36

Focus sur les spécificités de l'innovation : handicap & maladie (2/3)

GPMA
Autrement solidaire

Q. Si oui, lesquelles ?

- Certaines particularités exprimées -avec récurrence- par les répondants retiennent l'attention. Voici les quatre majeures :
  - ***L'individualité*** de la personne (avec la complexité de « son » handicap, de sa personnalité, de son entourage, de son histoire, enjeux existentiels associés, etc.).
  - ***Le facteur temps et la chronicité***. Le handicap étant souvent durable, parfois même évolutif, la prise en compte du « temps long » est essentiel.
  - ***La portée sociale***. Car l'innovation s'adresse prioritairement à la personne malade ou en situation de handicap, mais elle a des conséquences sur l'entourage (familles, proches, aidants).
  - ***L'apport de soulagement***. Si de nombreuses innovations apportent davantage de confort, un usage plus facile des services et des objets, l'apport de soulagement n'est pas caractéristique de tous les domaines d'innovation.

L'innovation dans le domaine du handicap et de la maladie : des incontournables

Base : 36

Focus sur les spécificités de l'innovation : handicap & maladie

(3/3)

GPMA
Autrement solidaire

Q. Si oui, lesquelles ?

- Si 9 répondants sur 10 affirment avec force que le domaine du handicap et de la maladie revêtent des spécificités en matière d'innovation, l'analyse des réponses qualitatives apportées à la question, permet de nuancer le propos.

- ***Parmi les « spécificités » exprimées par les répondants, un certain nombre d'entre elles pourraient tout à fait être attribuées à d'autres domaines d'innovation. A titre d'illustrations :***
  - Mettre l'utilisateur/l'usager au cœur du projet d'innovation,
  - Allier innovation sociale et technologique,
  - Encadrer la démarche d'innovation par des dispositifs de suivi-évaluation conduisant à de nouvelles règlementations.

Malgré tout, bien qu'objectivement « non spécifique » au domaine d'innovation énoncé, ces caractéristiques apparaissent essentielles à prendre en compte, puisqu'elles sont caractérisées comme « spécifiques » pour de nombreux répondants. Elles représentent un niveau d'exigence à fixer.

L'innovation dans le domaine du handicap et de la maladie : des spécificités

Sommaire

GPMA
Autrement solidaire

Introduction

Profil des associations lauréates, répondantes à l'enquête

Perceptions globales quant à l'innovation en France

Champs et processus d'innovation

La réponse de votre projet associatif

Perspectives d'avenir de l'innovation

Focus sur les spécificités de l'innovation handicap/maladie

Bilan et conclusions

Bilan

GPMA
Autrement solidaire

- **<u>9 clés de compréhension révélées</u> :**

1. La ***motivation*** de l'innovation
2. La ***complémentarité*** entre innovation technologique et innovation sociale
3. La nécessaire **reconnaissance** de l'innovation sociale
4. Le ***processus*** d'innovation
5. La problématique ***financière***
6. Le ***changement d'échelle***
7. La ***co-construction*** en matière d'innovation
8. La place des ***institutions***
9. Les ***3 thèmes*** au cœur de la dynamique d'innovation

Le RAMEAU RÉVÉLATEUR de Richesses Immatérielles

Bilan

GPMA
Autrement solidaire

1. **La *motivation* de l'innovation : pourquoi les associations innovent-elles ?**

Une conviction forte au sein des associations interrogées : les solutions existantes aujourd'hui sont insuffisantes et peu pertinentes pour répondre à la complexité des situations issues des nouveaux enjeux de société.
C'est essentiellement sur ce constat que leur projet prend racine.

2. **La complémentarité entre innovation technologique et innovation sociale**

Les associations semblent effectivement montrer que l'innovation technologique est davantage reconnue que l'innovation sociale.

Elles soulignent également que sur les domaines d'intervention qui sont les leurs (cf. liste p.13), l'innovation technologique et l'innovation sociale doivent être mobilisées ensemble pour apporter une réponse pertinente.

Ainsi, **l'innovation technologique est soit considérée comme un volet majeur d'innovation** (ex : big data sur une question sociétale), **soit elle est considérée comme un levier de performance au profit de l'innovation sociale** (ex : ligne d'écoute téléphonique intelligente, animée par un réseau de personnes répondant aux préoccupations d'un public cible).

Bilan

3. La nécessaire reconnaissance de l'innovation sociale

Si cette étude fait apparaitre que les innovations issues des associations sont timidement reconnues, elle souligne un retrait encore plus perceptibles concernant l'innovation sociale.

A ce stade, émerge l'hypothèse selon laquelle l'évaluation des impacts des innovations sociales étant difficile à réaliser, leur reconnaissance reste faible.

4. Le processus d'innovation : plus on avance dans la démarche, plus la difficulté croît.

Si les associations semblent tout à fait maitriser les étapes d'identification, de démarrage et d'amorçage des projets innovants, force est de constater qu'après la phase d'expérimentation les difficultés apparaissent de manière criante.

Le processus de conceptualisation et de modélisation, permettant l'appropriation de l'innovation par d'autres, est particulièrement mal aisé. C'est alors que le besoin d'accompagnement se dessine en vue d'assurer la pérennité des projets.

Enfin, sans surprise, la phase de croissance (élargissement, démultiplication, etc.), tout comme celle de la pérennisation des innovations semblent inatteignables.

Si toutes les organisations, à but lucratif ou non, sont confrontées à cette problématique, les associations semblent face à un plafond de verre, difficilement franchissable.

GPMA
Autrement solidaire

5. La problématique *financière : une question… pérenne !*

Dans l'ensemble du processus d'innovation, la question du financement est perçue comme centrale par les associations, qu'il s'agisse du financement du projet innovant ou de la structure porteuse de l'innovation.

La question du financement se pose et croît tout au long du processus d'innovation, dès lors que les associations souhaitent passer de l'idée à l'action, et ce jusqu'au moment de la phase d'industrialisation, lorsque cette dernière est envisagée ou envisageable.

Ce constat amène à s'interroger sur les réelles possibilités de l'écosystème à faire de ses innovations locales de véritables axes de progrès au bénéfice de la société dans son ensemble.

6. Le changement d'échelle

L'enjeu du changement d'échelle des innovations réalisées par les associations se situe au sommet des enjeux d'innovation sociale.

Il s'agit effectivement de questions opérationnelles (pilotage et animation) et de questions financières (multiplication, partage et rationalisation des coûts), mais également de questions d'anticipation des inputs et des outputs sur un territoire de plus grande envergure. Les dynamiques humaines et politiques bien que devant être prises en considération, ne sont pas maitrisables.

Dans l'étude qui nous occupe ici, le changement d'échelle apparait comme étant notamment lié à la reconnaissance des innovations du secteur associatif, par les institutions publiques.

7. La co-construction en matière d'innovation

La dimension collaborative de l'innovation apparait sensiblement, qu'il s'agisse de partenariats entre associations elles-mêmes ou entre associations et pouvoirs publics et plus nouvellement avec des universités ou des entreprises.

On note l'apparition d'une nouvelle forme collaborative : celle favorisant l'inclusion des publics cibles des associations dans le processus d'innovation. Cette approche « design » a pour ambition de toujours mieux intégrer les contraintes et besoins des utilisateurs finaux aux solutions proposées.

Pour mémoire, seules 17% des associations répondantes ont mentionné innover toute seule.

8. La place des institutions

Au-delà même de la question du financement des innovations par les institutions, le soutien institutionnel (et réglementaire) apparait comme un attendu. Il est non seulement un préalable à une reconnaissance plus générale et à une facilitation des initiatives, mais également un levier *a priori* incontournable à la démultiplication des initiatives locales avec impact social.

Le sujet de la reconnaissance par les institutions, soulignées par les associations répondantes, fait émerger différentes questions, parmi lesquelles :

- la place des associations dans l'innovation sociale nationale,
- les critères et processus de choix des institutions si/lorsqu'elles souhaitent partager les innovations sociales avec le plus grand nombre.

GPMA
Autrement solidaire

3

9. Les 3 thèmes au cœur de la dynamique d'innovation attendue et des priorités sociétales :

Parmi les 9 sujets porteurs d'enjeux pour la Société, soumis aux associations lors de cette étude, trois ont particulièrement été plébiscités :

- L'accompagnement des personnes vulnérables,
- Le lien social,
- L'accès aux services (de soins, sociaux, administratifs, etc.).

Ces trois thèmes montrent que les associations centrent leur travail d'innovation sur l'amélioration des ***interactions*** entre les personnes elles-mêmes, mais également entre les personnes et les institutions.

Conclusions

Au-delà des enseignements clés tirés de cette étude (*cf. supra*), il nous apparait essentiel de conclure cette étude en reprenant son titre, en particulier ses derniers mots : « Etat des lieux des innovations sociales et technologiques en France - **point de vue des associations** - ».

L'ambition de cette étude était de donner la parole à des associations innovantes et employeuses de petites et moyennes tailles*, en leur offrant un cadre d'expression rigoureux sur un sujet aux enjeux nationaux : les innovations sociales et technologiques dans les domaines de la maladie et du handicap.

Les associations répondantes se sont emparées du sujet au plus haut niveau de leurs instances de décisions : 2/3 des répondants dirigent ** politiquement ou opérationnellement ces associations.
Les réponses apportées aux questions montrent à la fois la connaissance, le recul et l'analyse pointus des associations sur les questions d'innovation sociale et technologique dans le domaine de la maladie et du handicap.

Pourtant, force est de constater qu'elles ne se sentent pas complètement reconnues comme apporteuses de solutions d'envergure nationale et durable en la matière. Les institutions nationales, publiques et privées, apparaissent tout à fait enclines à financer l'émergence ou le développement de projets/d'initiatives locales potentiellement porteurs d'innovation ou d'impact social positif. Elles font défaut lorsqu'il s'agit de financer la phase intermédiaire entre l'émergence et le développement : moment où le projet modélise les conditions de son déploiement. Ce qui pose en toute logique la question suivante : ***Quelle place accorde-t-on à la modélisation des expérimentations réussies pour favoriser le changement d'échelle des initiatives locales à fort impact social ?***

Dès lors, se forme le terreau d'un certain scepticisme quant aux perspectives d'avenir de l'innovation sociale en France, notamment dans les domaines de la maladie et du handicap.

Conclusions

Parallèlement à ce constat, on remarque également que, si l'innovation technologique semble être largement reconnue, il est loin d'en être de même en matière de l'innovation sociale (cf. p.28) .
La promotion croissante du recours aux nouvelles technologies dans les appels à projets et autres modalités de soutien à l'innovation, tant par le secteur privé que par le secteur public, illustre largement le propos. Ce qui soulève deux autres questions :

- ***Comment rétablir la confiance en l'avenir, en matière d'innovation sociale ?***
- **Quel rôle doit jouer l'innovation technologique par rapport à l'innovation sociale** (est-elle à son service, un levier ou indispensable à l'innovation sociale) **?**

Les enseignements de cette étude et les questions qu'elle pose sont résolument tournés vers l'avenir.
Ceci nous conduit indéniablement à poursuivre le recueil « des points de vue » sur le thème des innovations sociales et technologiques en France.

Ainsi, le 1er décembre prochain, lors des tables rondes et de la remise des prix des Atout Soleil et Génération Responsable, GPMA et ses partenaires poursuivrons cette démarche de « recueil des points de vues », qui se concrétisera par un livre blanc dès le 1er trimestre 2017.